

## **Exercice 1 – fondation SA**

La société « Internationale des Forgerons-Artisans de Genève et Environs (IFAGE SA) » est fondée le 1<sup>er</sup> juin 2013 par quelques amis forgerons qui souhaitent donner une plus grande visibilité à leur art. Ils vous mandatent pour tenir la comptabilité de la fondation de la société.

Le capital-actions, d'un montant 1'200'000.- est souscrit pour 10 % par Al Uminium (actions nominatives, libérées par l'apport de créances de 150'000.- reprises pour CHF 110'000.-) et à 90 % par divers actionnaires (actions au porteur, libérés par virement bancaire auprès de l'Union de Crédit Suisse, avec une taxe sur les versements de 2/5 %). Il y a lieu de rajouter une prime de 1 % sur les actions au porteur, qui est utilisée selon le code des obligations.

Les insuffisances ou excédents de libération sont réglés par virement bancaire.

Les frais de fondation incluent la taxe sur les versements, CHF 5'000.- de frais de notaires (HT, TVA à 8%) et CHF 2'000.- qui ne sont pas soumis à la TVA. Ces frais ne sont pas activés.

Il y a lieu de prendre en compte un éventuel droit de timbre fédéral. La société n'est pas assujettie à la TVA.

### Travail demandé

Journalisez l'émission, la souscription et la libération de la société IFAGE SA, au 1<sup>er</sup> juin 2013.

## **Exercice 2 : Répartition du bénéfice de la SA**

La société Calvincade SA, qui organise des promenades à cheval à Genève fait appel à vos talents pour établir son tableau de répartition du bénéfice, à l'aide des informations suivantes (provenant de ses statuts)

Les attributions aux réserves se font selon le minimum légal (Code des obligations)

Capital-actions	350'000.-
Capital non libéré	50'000.-
Bénéfice de l'exercice	39'800.-
Tantièmes	Aucun
Superdividende	Maximum, arrondi à 0.5 %
Réserve générale légale	59'000.-

## **Exercice 3 - journalisation**

1. Nous achetons des marchandises, CHF 15'000 TTC (TVA : 8%), à crédit.
2. Nous vendons des marchandises, CHF 2'860.80 TTC (TVA : 2.5%), à crédit ; ce prix tient compte d'un rabais de 4%.
3. Nous facturons des honoraires, CHF 3'000 HT (TVA : 8%), à crédit.
4. Nous payons par virement bancaire les marchandises du n°1, en bénéficiant d'un escompte de 2%.
5. Le client du n°2 nous paie par virement postal. Nous lui accordons un escompte de 3%.

6. Nous faisons appel aux services d'un avocat français pour poursuivre un client. Il nous adresse sa facture : EUR 320, à crédit, taux de change 1.3380 – 1.3890, taux de référence douanier 1.3550.
7. Nous achetons des marchandises à un fournisseur italien, EUR 700, à crédit, taux de change 1.3954 – 1.4124. La douane nous facture CHF 80 de frais d'importation.
8. Un client nous paie : nous lui avons facturé NOK 15'000 d'honoraires au taux de 16.30 – 16.75. Nous recevons son paiement bancaire, avec un escompte de 2%, au taux de change de 16.50.
9. Nous achetons une nouvelle machine à crédit pour notre entreprise, CHF 2'500 TTC (TVA : 8%), et obtenons un rabais de 10%.
10. Le 25 juin 2010, nous revendons à crédit un véhicule acheté le 15 mai 2007 au prix de CHF 60'000 HT (TVA : 8%). Ce véhicule est amorti en indirect, selon la méthode dégressive au taux de 30% par an. Il est revendu pour CHF 20'000 HT (TVA : 8%).
11. Au 31 décembre, nous amortissons un véhicule acheté le 15 mars de l'année au prix de CHF 28'000 TTC (TVA : 8%) selon la méthode linéaire sur 10 ans, directe.
12. Nous mettons un client aux poursuites. Nous lui facturons CHF 120 d'intérêts de retard, et nous versons par banque CHF 250 d'avance de frais à l'office des poursuites.
13. Nous recevons un acte de défaut de biens de CHF 3'620 HT (TVA : 8%) pour un client dont nous annulons la créance.
14. Un client nous a commandé des marchandises et nous a déjà versé CHF 5'000 d'acompte. Il annule sa commande, ce qui nous permet de conserver le 75% de son acompte à titre de dédommagement, le reste lui est viré par banque.
15. Nous régularisons la provision. Nos débiteurs se montent actuellement à CHF 50'000 pour des clients suisses (5%) et CHF 30'000 pour des clients étrangers (10%). La provision est de CHF 5'000 actuellement.
16. L'entreprise a une dette bancaire de CHF 150'000, échéances le 30 mars et le 30 septembre. Le taux d'intérêts est de 5%, payés d'avance. Clôturez au 31 décembre.
17. Nous achetons un immeuble pour CHF 950'000. Les locataires ont déjà réglé CHF 5'800 de loyers qui nous reviennent. Nous devons encore CHF 15'000 au vendeur pour des charges diverses. L'achat est financé en partie par fonds propres et en partie par une hypothèque (la banque verse directement au notaire 719'400 CHF). Les frais de notaire sont payés par virement bancaire pour CHF 25'000.
18. Après six mois, nous payons la première annuité hypothécaire par virement bancaire. Il s'agit d'une annuité constante de CHF 25'000, le taux d'intérêts étant de 3.5%.
19. Des actions figurant dans nos comptes pour CHF 15'890 ont augmenté de valeur de 4% à la fin de l'année. Veuillez passer l'écriture de clôture nécessaire.
20. Nous achetons des obligations en bourse : nominal CHF 20'000, cours 99.65% , coupon 1.5%, échéance au 30 juillet. Ces obligations sont achetées le 14 février, avec des frais totaux de 2%. Le tout est prélevé du compte bancaire.

**Exercice 1 : fondation de la SA (12 points)**

pts	n°	Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
3	1	-	Capital-action		-	1'200'000
		-	Prime à l'émission		-	10800
		Actionnaire AI	-		120'000	-
		Actionnaires	-		1'090'800	-
2	2	Débiteurs	-		150000	-
		-	Ducroire		-	40'000
		Banque	-		10000	-
		-	Actionnaire AI.		-	120000
1	3	Banque	Actionnaires		1'090'800	-
4	4	frais de fondation	-	2/5 * 1'090'800/100	4363.2	-
		frais de fondation	-	5000 * 1.08	5400	-
		frais de fondation	-		2000	-
		frais de fondation	-	1210800- 1000000-11763.2 / 101	1970.66	-
		-	Banque		-	13733.86
2	5	Prime à l'émission	frais de fondation	absorbition partielle	10'800	10'800

**Exercice 2 – répartition du bénéfice**

Montant à répartir	39'800.00
RG ? (300'000.- x 20%= 60'000.- VS 59'000) -> manque 1'000.-	1'000.00
Dividende : 5% x 300'000.-	15'000.00
Bénéfice reporté: aucune info dans l'énoncé -> aucun	-
<b>Solde après 1ère attribution</b>	<b>23'800.00</b>
Tantièmes : aucun	-
Superdividende : 1.1 % du CAL = 3'300.-	
23'800 / 3300 = 7.21 % -> 7 % x 300'000.-	21'000.00
Attribution à la RG	2'100.00
Bénéfice reporté	700.00
<b>Dividende total : 12 % / Attributions totales à la RG : 3'100.-</b>	

**Exercice 3 – journalisation diverse**

1	Achats march			13'888.90	
	TVA réc. March.			1111.10	
		Créanciers	(2)		15'000
2		Ventes march	$2860.80/96*100/102.5*100$		2'907.30
	R+R accordés		$4\% s/2907.30$	116.30	
		TVA due	$2907.30-116.30*2.5$		69.80
	Débiteurs		(3)	2'860.80	
3		Honoraires			3'000
		TVA due			240
	Débiteurs		(3)	3'240	
4	Créanciers	No 1		15'000	
		Esc obtenus	$15000*2\%/1.08$		277.80
		TVA réc. March.	$277.80*8\%$		22.20
		Banque	(3)		14'700
5		Débiteurs			2'860.80
	Esc accordés		$2860.80*3\%/102.5*100$	83.75	
	TVA due		$83.75*2.5\%$	2.05	
	Poste		(3)	2'775	
6	Frais juridiques	Créanciers	(2) $320 * 1.3890$	444.50	444.50
	TVA récup ACE	TVA due	(2) $320 * 1.3550$	34.70	34.70
7	Achats march	Créanciers	(2) $700 * 1.4124$	988.70	988.70
	Frais d'achat	Créanciers	(1)	80	80
8		Débiteurs	$15000*16.3/100$		2'445
		Honoraires	$16.30-16.50=0.2*$ $15000/100$		30
	Esc accordés		$15000*2\%=300*16.50/100$	49.50	
	Banque		$15000-300*16.50/100$	2'425.50	
9	Machines et app		$2500/1.08*90\%$	2'083.35	
	TVA réc. Invest		$2083.35*8\%$	166.65	
		Créanciers	(3)		2'250
10	Amortissements	Cumul Véhicules	(4)	3'483.60	3'483.60
		Débiteurs	$20000*108\%$	21'600	
		$20000*8\%$	TVA due		1'600
		Véhicules			60'000
	Cumul Véhicules	$60000-23887.50 =$ $36112.50+3483.60$		39'596.10	
	Charges except.		(4)	403.90	
11	Amortissements	Véhicules	(2)	2'052.45	2'052.45
	<b><math>28000/1.08=25925.90</math> HT /10 ans = 2592.60 amortissement annuel/360*285</b>				
12	Débiteurs Douteux			370	
		Int morat clients			120
		Banque	(2)		250

13	Pertes sur déb			3'620	
	TVA due			289.60	
		Débiteurs Douteux	(3)		3'909.60
14	Acomptes clients			4629.65	
	TVA due			370.35	
		Banque			2'500.-
		Produits exceptionnels	(2)		2'500.-
15	Pertes sur déb	Ducroire	(2)	500	500
16	CCA (3 mois)	Int banc / Ch fin 150000*5%/4	(2)	1'875	1'875
17	Immeuble			950'000	
		Produits immeubl			5'800
	Charges immeubl			15'000	
		Banque	$950000+15000-5800$ $=959200*25\%$		239'800
		Dettes hypothéc	$959200*75\%$		719'400
	Immeuble	Banque	(6)	25'000	25'000
18	Charges immeubl		$719400*3.5\%/2$	12'589.50	
	Dettes hypothéc			12'410.50	
		Banque	(3)		25'000
19	Titres de plac	Produits plac fin	(2) 15890*4%	635.60	635.60
20	Titres de plac		$20000*99.65\%$	19'930	
	Produits plac fin		194 jours	161.65	
	Charges plac fin		$19930+161.65=$ $20091.65*2\%$	401.85	
		Banque	(4)		20'493.5